

Tarifs des colis, bagages et commissions

Décret ou arrêté	Date d'application	Colis et commissions							Bagages accompagnés					Tarif Lettre		
		0 à 3 kg	3 à 5 kg	5 à 10 kg	10 à 25 kg	25 à 50 kg	Voit. Enfant	Vélo	0 à 5 kg	5 à 10 kg	10 à 25 kg	25 à 50 kg	Voit. Enfant	Vélo	Régime intérieur	
26/04/1929	01/06/1929	0,60	1,00	1,50	2,25	3,50							1,00		0,50	09/08/1926
22/03/1933	01/05/1933	0,75	1,25	1,75	2,75	4,25							1,00		0,65	12/07/1937
06/12/1938	01/01/1939	1,00	1,50	2,25	3,50	5,25							1,50		0,90	17/11/1938
?	?	1,20	1,80	2,70	4,20	6,30							1,80		1,00	16/11/1939
06/09/1943	01/10/1943	3,00	5,00	7,00	10,00	5,00		3,00	5,00	8,00	3,00				1,50	05/01/1942
19/06/1945	16/07/1945	4,00	7,00	9,00	13,00	7,00		4,00	7,00	9,00	13,00	7,00			2,00	01/03/1945
16/05/1946	01/06/1946	6,00	11,00	14,00	20,00	7,00		6,00	11,00	14,00	20,00	7,00			3,00	01/01/1946
25/12/1946	01/01/1947	8,00	12,00	17,00	23,00	8,00		8,00	12,00	17,00	23,00	8,00			5,00	01/01/1947
06/01/1947	10/01/1947	7,50	11,50	16,00	22,00	7,50		7,50	11,50	16,00	22,00	7,50			4,50	02/01/1947
?	01/03/1948	20,00	30,00	35,00	45,00	60,00	30,00	35,00	14,00	20,00	27,00	35,00	14,00	20,00	6,00	08/07/1947
14/10/1948	01/11/1948								18,00	25,00	35,00	45,00	18,00	25,00	10,00	21/09/1948
04/12/1948	16/12/1948	30,00	45,00	55,00	75,00	100,00	45,00	55,00							15,00	06/01/1949
?	01/11/1957	50,00			100,00						50,00				20,00	01/07/1957
?	01/04/1959	65,00			130,00										25,00	06/01/1959

Vignettes pour colis et commissions

<p>SOUCHE N° 37</p> <p>Date de dépôt :</p> <p>0 à 3 kg.</p> <p>PRIX :</p> <p>1 fr.</p> <p>COLIS REÇU</p> <p>le</p>	<p>N° 37 POSTE AUTOMOBILE RURALE</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p>Timbre-poste de 0 fr. 55 si la carte d'avis est remise par le facteur de relais</p> </div> <p style="text-align: center;">CARTE D'AVIS</p> <p>Pour le destinataire du colis — à retirer des mains du destinataire au moment de la livraison après avoir recueilli sa signature au bas de la carte.</p> <p>M.....</p> <p>à</p> <p>est prié de faire retirer à l'établissement de poste de.....</p> <p>un paquet à son adresse, originaire de.....</p> <hr/> <p>REÇU le colis désigné ci-dessus</p> <p style="text-align: right;">Signature du destinataire.</p>	<p>ÉTIQUETTE N° 37</p> <p>Date de dépôt :</p> <p>0 à 3 kg. PRIX : 1 fr.</p> <p>à coller sur le colis</p> <hr/> <p>N° 37</p> <p>Date de dépôt :</p> <p>REÇU la SOMME de 1 fr.</p> <p>pour transport d'un colis de 0 à 3 kg.</p> <p>Reçu à délivrer à la personne qui paye le port du colis</p> <hr/> <p>N° 37</p> <p>Date de dépôt :</p> <p>REÇU un COLIS de 0 à 3 kg.</p> <p>Reçu à délivrer à l'expéditeur du colis</p>
---	--	---

Tarif CP
ordinaire
(jusqu'au
16/11/1938)
sur la carte
d'avis

Tarif à 1,20 F, non retrouvé, entre le 02/01/1939 et le 30/09/1943
(tarif du 01/01/1939 -1 F- modifié manuellement)

Imprimé en rouge PAR 10

SOUCHE N° 24 POSTE AUTOMOBILE RURALE. N° 24

(1)
Timbre
à date
du bureau
de dépôt.

3 à 5 kg.

PRIX
⁸⁰
1 fr. 25

(1) N'apposer le timbre à date qu'au début de chaque journée.

Timbre-poste de 0 fr. 40 si la carte d'avis est remise par le facteur de relais.

CARTE D'AVIS.

(Pour le destinataire du colis. — A retirer des mains du destinataire au moment de la livraison après avoir recueilli sa signature au bas de la carte.)

M _____

à _____

est prié de faire retirer
au bureau de poste
chez le correspondant postal } *Biffer la mention inutile.*

de _____

un paquet à son adresse, originaire de (griffe d'origine)

Reçu le colis désigné ci-dessus.

Signature du destinataire,

ÉTIQUETTE N° 24
(a apposer sur le colis).

Timbre
à date
du bureau
de dépôt.

3 à 5 kg.

PRIX : ⁸⁰
1 fr. 25

N° 24

REÇU
la SOMME
de ⁸⁰
1 fr. 25
pour transport
d'un colis
de **3 à 5 kg.**

Reçu à délivrer à la personne qui paye le port du colis.

Timbre
à date
du bureau
de dépôt.

F. A. R. I.I. — 6654-Quadr. sp. chamois 464-J. 21874-33. [34515]

N° 24

REÇU
un COLIS
de **3 à 5 kg.**

Reçu à délivrer à l'expéditeur du colis.

Timbre
à date
du bureau
de dépôt.

Tarif CP
ordinaire
(du
09/08/1926
au
11/07/1937)

Imprimé en
bleu PAR 11

Tarif à 1,80 F pour les colis de 3 à 5 kg non retrouvé entre le 02/01/1939 et le 30/09/1943
(tarif à 1,25 du 01/05/1933 modifié manuellement, sans indication du tarif intermédiaire de 1,50 F du 01/01/1939)

SOUCHE N° 05

POSTE AUTOMOBILE RURALE. N° 05

ÉTIQUETTE N° 05

(à coller sur le colis).

(1)
Timbre
à date
du bureau
de dépôt.

Timbre-poste
de 0 fr. 40
si la carte d'avis
est remise
par le facteur
de relais.

CARTE D'AVIS.

(Pour le destinataire du colis. — A retirer
des mains du destinataire au moment de
la livraison après avoir recueilli sa si-
gnature au bas de la carte.)

Timbre
à date
du bureau
de dépôt.

5 à 10 kg.

PRIX : ~~1 fr. 75~~ 2,70

N° 05

REÇU
la SOMME 5,70

Timbre
à date
du bureau
de dépôt.

de ~~1 fr. 75~~ 2,70

pour transport

d'un colis

de 5 à 10 kg.

Reçu à délivrer à la personne qui paye le port du colis.

N° 05

REÇU

un COLIS

Timbre
à date
du bureau
de dépôt.

de 5 à 10 kg.

Reçu à délivrer à l'expéditeur du colis.

M _____

à _____

est prié de faire retirer

au bureau de poste

chez le correspondant postal

} Biffer la mention inutile.

de _____

un paquet à son adresse, originaire de (griffe d'origine)

Reçu le colis désigné ci-dessus.

Signature du destinataire,

P. A. R. 12. — 1174. Quadr. sp. 4/15-J. 21 330 38

5 à 10 kg.

PRIX 5,70

~~1 fr. 75~~

2,70

(1) N'apposer le timbre
à date qu'au début de
chaque journée.

Tarif CP
ordinaire
(du
09/08/1926
au
11/07/1937)

Imprimé en
vert PAR 12

Tarif à 5 F pour les colis de 5 à 10 kg entre le 01/10/1943 et le 15/07/1945
(tarif à 1,75 du 01/05/1933 modifié au tampon à 2,25 F au 01/01/1939, puis modifié
manuellement à 2,70 F pour le tarif à une date non retrouvée entre le 02/01/1939 et le
30/09/1943)

SOUCHE N° 49 POSTE AUTOMOBILE RURALE, N° 49

(1)
Timbre
à date
du bureau
de dépôt.

Timbre-poste
de 0 fr. 40
si la carte d'avis
est remise
par le facteur
de relais.

CARTE D'AVIS.

(Pour le destinataire du colis. — A retirer
des mains du destinataire au moment de
la livraison après avoir recueilli sa si-
gnature au bas de la carte.)

M _____
à _____

est prié de faire retirer

au bureau de poste
chez le correspondant postal

Biffer la mention inutile.

de _____
un paquet à son adresse, originaire de (griffe d'origine)

Reçu le colis désigné ci-dessus.

Signature du destinataire,

P. A. R. 11. — 6654-Quadr. sp. chamois 464-1-21874-33. [34515]

~~3~~ à 5 kg.

PRIX
80
1 fr. 25

3

(1) N'apposer le timbre
à date qu'au début de
chaque journée.

ÉTIQUETTE N° 49

(a apposer sur le colis).

Timbre
à date
du bureau
de dépôt.

~~3~~ à 5 kg.

PRIX : 1 fr. 25

N° 49

Reçu
la SOMME

de 1 fr. 25
pour transport

d'un colis
~~3~~ à 5 kg.

Reçu à délivrer à la personne qui paye le port du colis.

N° 49

Reçu
un COLIS

de ~~3~~ à 5 kg.

Reçu à délivrer à l'expéditeur du colis.

Imprimé en
bleu PAR 11

Tarif à 3 F pour les colis de 0 à 5 kg entre le 01/10/1943 et le 15/07/1945
(imprimé pour le tarif à 1,25 F des colis de 3 à 5 kg du 01/05/1933 modifié manuellement à
1,80 F pour le tarif à une date non retrouvée entre le 02/01/1939 et le 30/09/1943).

SOUCHE N° 15 POSTE AUTOMOBILE RURALE. N° 15

(1)
Timbre à date du bureau de dépôt.

Timbre-poste de 0 fr. 40 si la carte d'avis est remise par le facteur de relais.

CARTE D'AVIS.
(Pour le destinataire du colis. — A retirer des mains du destinataire au moment de la livraison après avoir recueilli sa signature au bas de la carte.)

ÉTIQUETTE N° 15
(a apposer sur le colis).

Timbre à date du bureau de dépôt.
10 à 25 kg.
7 20
PRIX : ~~2 fr. 75~~

P. A. R. 11. — 6656-Quadr. sp. chamois 464-J. 21876-33. [34515]

10 à 25 kg.

PRIX
~~2 fr. 75~~
7 20

M _____
à _____
est prié de faire retirer
au bureau de poste
chez le correspondant postal } Biffer la mention inutile.
de _____
un paquet à son adresse, originaire de (griffe d'origine)

Reçu le colis désigné ci-dessus.
Signature du destinataire,

N° 15
Reçu la SOMME 7 20
de ~~2 fr. 75~~
pour transport d'un colis de 10 à 25 kg.
Reçu à délivrer à la personne qui paye le port du colis.

N° 15
Reçu un COLIS de 10 à 25 kg.
Reçu à délivrer à l'expéditeur du colis.

(1) N'apposer le timbre à date qu'au début de chaque journée.

P. A. R. 11. — 6656-Q

Référence erronée Imprimé en noir PAR 13 en réalité du fait de la tranche de poids.

Tarif à 7 F pour les colis de 10 à 25 kg entre le 01/10/1943 et le 15/07/1945 (imprimé pour le tarif à 2,75 F du 01/05/1933, modifié manuellement à 4,20 F pour le tarif à une date non retrouvée entre le 02/01/1939 et le 30/09/1943 ; le tarif de 3,50 F du 01/01/1939 n'y figure pas).

SOUCHE N° 38



N° 38

POSTE AUTOMOBILE RURALE.

Timbre-poste de 0 fr. 40 si la carte d'avis est remise par le facteur de relais.

CARTE D'AVIS.

(pour le destinataire du colis. — A retirer des mains du destinataire au moment de la livraison après avoir recueilli sa signature au bas de la carte).

M. _____

à _____

est prié de faire retirer

au bureau de poste de (1)

chez le correspondant postal de (1)

25 à 50 kg.

Prix: ~~3 fr. 50~~

un paquet à son adresse, originaire de _____ griffe d'origine).

Reçu le colis désigné ci-dessus.

Signature du destinataire,

(1) Biffer la mention inutile.

(1) N'apposer le timbre à date qu'au début de chaque journée.

353. — 1/4 raisin violet 52 d'O (E). — J. 42474-30. [34518]

ÉTIQUETTE N° 38

(à apposer sur le colis).



25 à 50 kg.

Prix: ~~3 fr. 50~~

N° 38

Reçu la SOMME de



pour transport d'un colis

de 25 à 50 kg.

Reçu à délivrer à la personne qui paye le port du colis.

N° 38

Reçu un

COLIS



de 25 à 50 kg.

Reçu à délivrer à l'expéditeur du colis.

Service commercial

Imprimé PAR 14

Tarif à 10 F pour les colis de 25 à 50 kg entre le 01/10/1943 et le 15/07/1945 (imprimé pour le tarif à 3,50 F du 01/06/1929, surchargé 5,25 F au tampon au 01/01/1939 puis modifié manuellement à 6,30 F pour le tarif à une date non retrouvée entre le 02/01/1939 et le 30/09/1943 ; le tarif à 4,25 F du 01/05/1933 n'a pas été inscrit).

SOUCHE N° 01



P. A. R. 11. — 6656-Quadr. sp. chamois 464-J. 21876-33. [34515]

10 à 25 kg.

9 F
PRIX

~~2 fr. 75~~
20

(1) N'apposer le timbre à date qu'au début de chaque journée.

- Tarifs du 16/07/1945 :
- à 9 F pour colis de 10 à 25 kg
 - à 13 F pour colis de 25 à 50 kg.

Timbres à date de Toul CP N°6 de 1945 et 1946, commune de Fontenoy sur Moselle.

Imprimé à 3,50 F (tarif du 01/06/1929), surchargé 4,25 F (01/05/1933) puis 5,25 F (01/01/1939) et encore manuellement 6,30 F (tarif à une date non retrouvée entre le 02/01/1939 et le 30/09/1943) puis surchargé à 10 F au tampon au 01/10/1943.

Imprimé à 2,75 F au 01/05/1933, modifié manuellement à 4,20 F pour le tarif à une date non retrouvée entre le 02/01/1939 et le 30/09/1943 puis surchargé à 7 F au tampon au 01/10/1943.

SOUCHE N° 8



25 à 50 kg.

Prix: ~~3 fr. 50~~

13 F
~~5~~
20

(1) N'apposer le timbre à date qu'au début de chaque journée.

353. — 1/4 raisin viol

Po.1/B.381/ 1049 / -JM

OBJET : Révision des tarifs applicables aux services d'ordre commercial assurés par la P.A.R.

Les tarifs applicables au transport des colis par les voitures de PAR sont fixés comme suit à compter du 1er Novembre 1957.

A. TARIFS DES COLIS ET BAGAGES.

- 1°/ Colis et bagages accompagnés : 50 francs pour tout colis dont le poids est au plus égal à 50 kilogrammes (une voiture d'enfant ou une bicyclette sont soumises au même tarif).

Les colis portés par les voyageurs sont transportés gratuitement jusqu'à concurrence de 10 kilogrammes, à condition que leur encombrement leur permette d'être tenus sur les genoux.

- 2°/ Colis et bagages non accompagnés : Jusqu'à 50 kilogrammes : 100 francs (une voiture d'enfant ou une bicyclette sont, dans tous les cas, passibles du tarif de 100 francs).

B. TARIFS A L'ABONNEMENT AU MOIS.

- a) Lait au bidon : Un abonnement mensuel de 1.250 francs ouvre droit au transport quotidien d'un bidon de lait d'une capacité maximum de 25 litres. Un abonnement mensuel de 2.500 francs ouvre droit au transport quotidien d'un bidon de lait d'une capacité supérieure à 25 litres. Dans les deux cas, le retour du récipient vide est assuré gratuitement.
- b) Lait au litre : Un abonnement mensuel de 125 Fr ouvre droit au transport quotidien d'un litre de lait. Le retour du récipient vide est assuré gratuitement.
- c) Pain : Un abonnement mensuel de 125 Fr ouvre droit au transport quotidien d'un kilogramme de pain.

*
* *

Il sera fait usage des tickets actuellement utilisés pour l'enregistrement des colis accompagnés ou non, jusqu'à épuisement des stocks et après modification éventuelle des indications relatives au poids transporté.

*
* *

En substituant - en matière de colis - trois tarifs seulement aux neuf tarifs actuellement en vigueur, l'Administration a voulu tout à la fois simplifier la tâche des préposés et faciliter le contrôle des perceptions.

P. A. R.

POSTE AUTOMOBILE RURALE

POSTE AUTOMOBILE RURALE

P. A. R.

M. N° 36

M. N° 36

M. N° 36

M. N° 36

0

à

3

kg.

Colis reçu

le

AVIS

pour le destinataire — A retirer des mains du destinataire au moment de la livraison, après avoir recueilli sa signature au bas de l'avis.

M.

à

est prié de faire retirer à l'établissement de poste de un colis à son adresse.

Reçu le colis désigné ci-dessus.
(Signature)

0 à 3 kg.

A remettre à l'expéditeur

REÇU la somme correspondant au transport d'un colis de N° 36

0 3 kg.

A remettre à la personne qui paie le port du colis

0

à

3

kg.

A coller sur le colis

A partir de janvier 1948 les vignettes sont imprimées sans le tarif (20 F pour colis de 0 à 3 kg au tarif du 01/03/1948 en l'occurrence) et sans référence (PAR 11 pour cette tranche de poids)

0 à intérieur ovale

0 à intérieur avec bords parallèles

N° en italiques

P. A. R.

POSTE AUTOMOBILE RURALE

POSTE AUTOMOBILE RURALE

P. A. R.

M. N° 20

M. N° 20

M. N° 20

M. N° 20

0

à

3

kg.

Colis reçu

le

AVIS

pour le destinataire — A retirer des mains du destinataire au moment de la livraison, après avoir recueilli sa signature au bas de l'avis.

M.

à

est prié de faire retirer à l'établissement de poste de un colis à son adresse.

Reçu le colis désigné ci-dessus.
(Signature)

0 à 3 kg.

A remettre à l'expéditeur

REÇU la somme correspondant au transport d'un colis de N° 20

0 à 3 kg.

A remettre à la personne qui paie le port du colis

0

à

3

kg.

A coller sur le colis

<p>P. A. R.</p> <p>M. N° 13</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>Colis reçu</p> <p>le</p>	<p>POSTE AUTOMOBILE RURALE</p> <p>M. N° 13</p> <p>AVIS pour le destinataire — A retirer des mains du destinataire au moment de la livraison, après avoir recueilli sa signature au bas de l'avis.</p> <p>M</p> <p>à</p> <p>est prié de faire retirer à l'établissement de poste de</p> <p>un colis à son adresse.</p> <p>Reçu le colis désigné ci-dessus. (Signature)</p>	<p>POSTE AUTOMOBILE RURALE</p> <p>M. N° 13</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>A remettre à l'expéditeur</p> <hr/> <p>REÇU la somme correspondant au transport d'un colis de M. N° 13</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>A remettre à la personne qui paie le port du colis</p>	<p>P. A. R.</p> <p>M. N° 13</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>A coller sur le colis</p>
---	--	--	--

Imprimés de 1953 surchargé d'un 0

<p>P. A. R.</p> <p>M. N° 27</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>Colis reçu</p> <p>le</p>	<p>POSTE AUTOMOBILE RURALE</p> <p>M. N° 27</p> <p>AVIS pour le destinataire — A retirer des mains du destinataire au moment de la livraison, après avoir recueilli sa signature au bas de l'avis.</p> <p>M</p> <p>à</p> <p>est prié de faire retirer à l'établissement de poste de</p> <p>un colis à son adresse.</p> <p>Reçu le colis désigné ci-dessus. (Signature)</p>	<p>POSTE AUTOMOBILE RURALE</p> <p>M. N° 27</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>A remettre à l'expéditeur</p> <hr/> <p>REÇU la somme correspondant au transport d'un colis de M. N° 27</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>A remettre à la personne qui paie le port du colis</p>	<p>P. A. R.</p> <p>M. N° 27</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>A coller sur le colis</p>
---	--	--	--

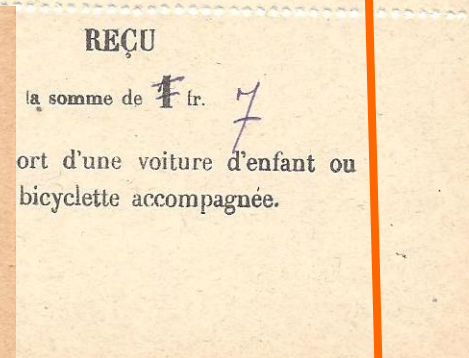
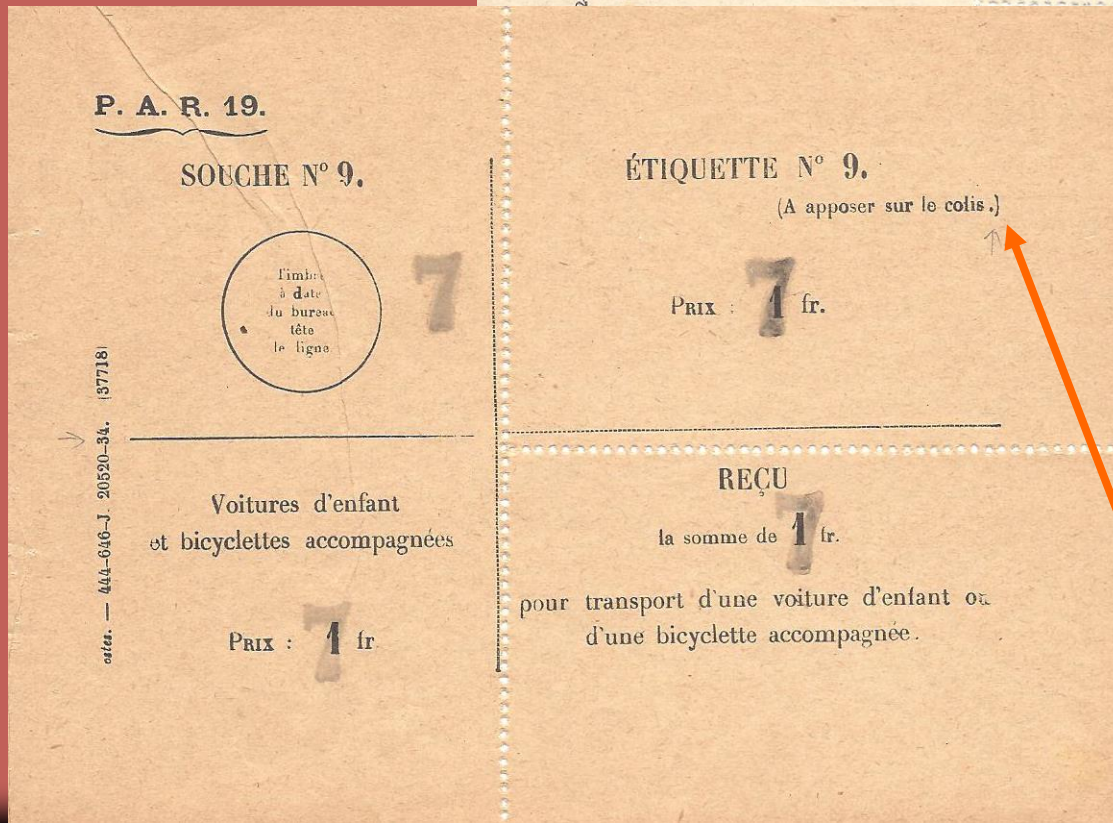
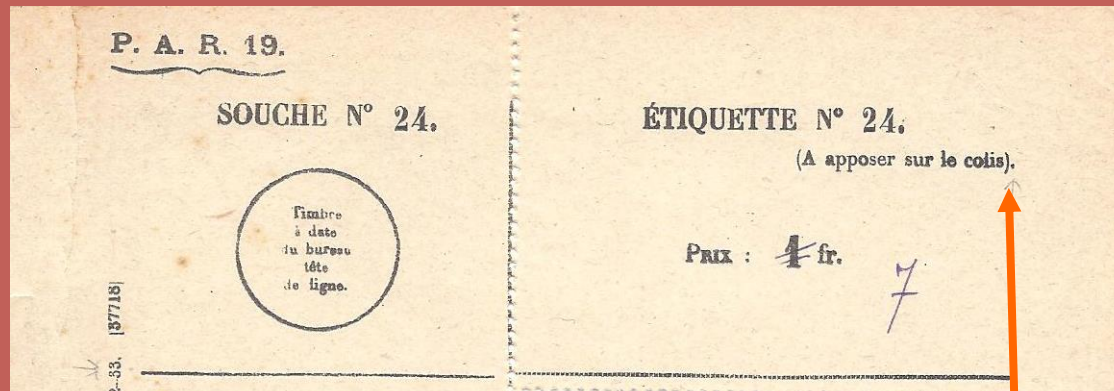
Tarif pour les colis de 3 à 50kg (nouveau deuxième échelon de poids)

Imprimés de 1948 surchargés d'un 0

<p>P. A. R.</p> <p>M. N° 36</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>Colis reçu</p> <p>le</p>	<p>POSTE AUTOMOBILE RURALE</p> <p>M. N° 36</p> <p>AVIS pour le destinataire — A retirer des mains du destinataire au moment de la livraison, après avoir recueilli sa signature au bas de l'avis.</p> <p>M</p> <p>à</p> <p>est prié de faire retirer à l'établissement de poste de</p> <p>un colis à son adresse.</p> <p>Reçu le colis désigné ci-dessus. (Signature)</p>	<p>POSTE AUTOMOBILE RURALE</p> <p>M. N° 36</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>A remettre à l'expéditeur</p> <hr/> <p>REÇU la somme correspondant au transport d'un colis de M. N° 36</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>A remettre à la personne qui paie le port du colis</p>	<p>P. A. R.</p> <p>M. N° 36</p> <p>3 à 50 kg.</p> <p>A coller sur le colis</p>
---	--	--	--

Vignettes pour voiture d'enfant ou bicyclette accompagnée

Tarif du
16/07/1945 au
31/12/1946.
Initialement imprimés à
1F (tarif du 01/06/1929
au 31/12/1938),
surchargés 7 F



Imprimé de 1933
Point final après la
parenthèse

Imprimé de 1934
Point final avant la
parenthèse

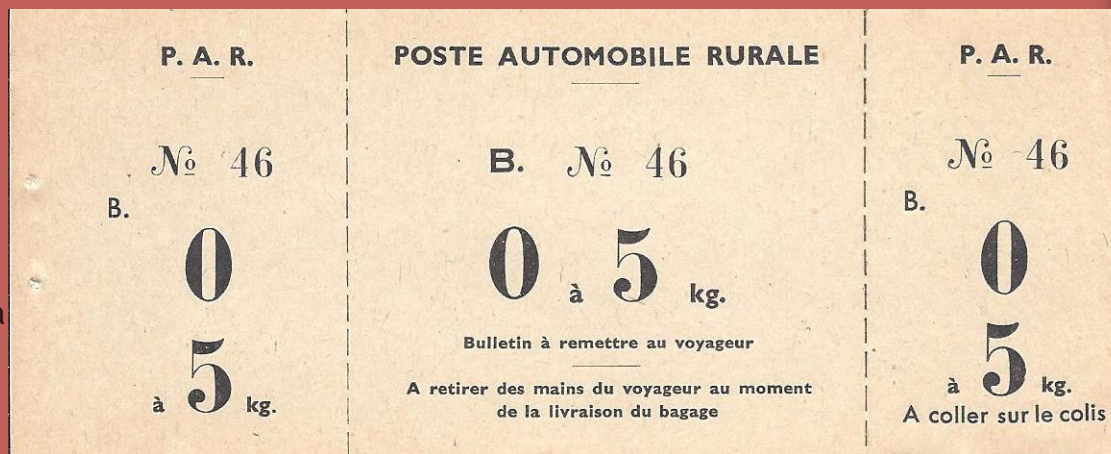
Imprimé PAR 19

Vignettes pour bagage accompagné

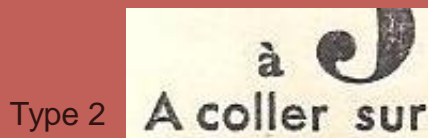
Emission de 1948.

2 types selon la position du mot « coller » en bas à droite de la vignette.

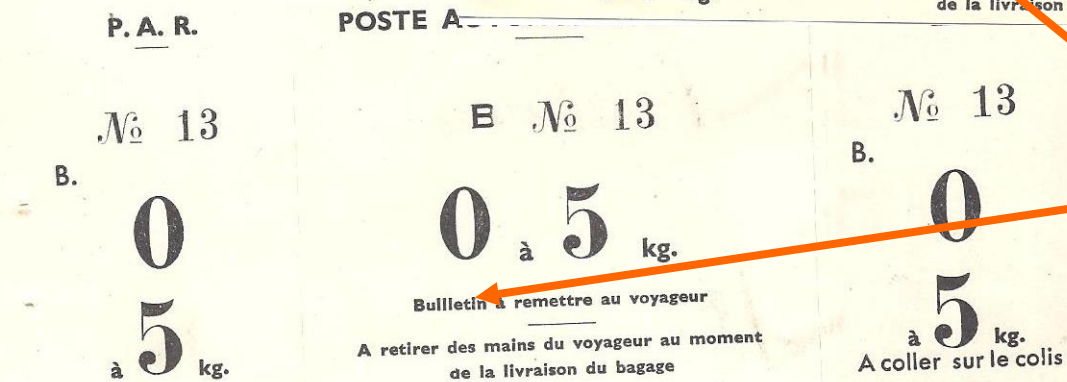
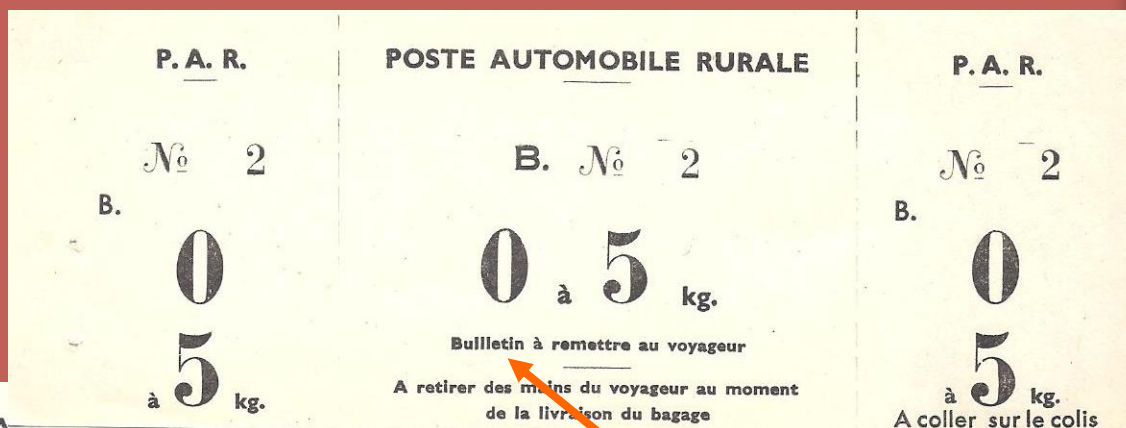
Type 1 : 0 du bulletin à intérieur ovale tandis que ceux de la souche et de la vignette sont à traits intérieurs parallèles.



Type 1



Type 2



Type 2 : 0 à traits intérieurs parallèles

Type 2 : erreur typographique « bulletin »

Type 2 : 0 à intérieur ovale

